

0830148K  
ACADEMIE DE NICE  
COLLEGE MAURICE GENEVOIX  
BOULEVARD DES ARMARIS  
83100 TOULON  
Tel : 0494273021

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 7  
Numéro d'enregistrement : 29  
Année scolaire : 2016-2017  
Nombre de membres du CA : 22  
Quorum : 12  
Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/06/2017

Réuni le : 04/07/2017

Sous la présidence de : Christian Gueguen

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Villecroze , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le foyer socio-éducatif du collège participe à hauteur de 2000.00 euros pour le séjour à Villecroze.

Ce séjour se déroulera dans le cadre de l'Ecole Ouverte du 9 au 13 juillet 2016.

Cela concerne 20 élèves et 2 accompagnateurs.

Il n'est pas demandé de participation aux familles.

La prise en charge des 2 accompagnateurs s'effectuera sur les crédits "Ecole ouverte".

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	12
Pour :	12
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0